



Mairie de VULBENS
Haute-Savoie

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal mercredi 20 janvier 2016

Membres présents : Frédéric BUDAN, Gilles DEGENEVE, Frédérique GUILLET, Gérard FORAY, Floriane MUHLEMATTER, Florent BENOIT, Emma PARENT, Sylvie MELCONIAN, Sylvie RINALDI, Franck SAUTIER, Micheline BAROZIER, Daniel ZUABONI, Monique AVANTHAY, Caroline BILLOT, Fabrice DOMERGUE

Excusés : /



M. BONAVENTURE, Maire de Viry, et M. MUGNIER, Maire de Valleiry, accompagnés par le Chef de la police municipale de Viry, sont venus présenter au Conseil de Vulbens et de Chevrier convié pour l'occasion, le projet de police municipale pluricommunale qui pourrait être mis en place sur les territoires de Feigères, Viry, Vers, Chênex, Valleiry, Vulbens et Chevrier.

Mme Florence MOUTHON, Directrice de la Maison familiale rurale de VULBENS, a été invitée à présenter son établissement, son fonctionnement, ses objectifs. Le diaporama sera mis en ligne sur le site de la commune.



1. Désignation du secrétaire de séance

Caroline BILLOT est désignée en tant que secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu

Le compte rendu de la séance du 16 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

3. Choix du nom de la nouvelle école de VULBENS

Monsieur le Maire donne lecture des différentes propositions de nom pour le nouveau groupe scolaire, émises par l'APE, les maîtresses, le comité Agenda 21, les enfants et les habitants ayant répondu au sondage que la mairie avait lancé.

Chaque conseiller est invité à proposer son nom favori parmi la liste présentée ; les votes sont les suivants :

- Ecole du Sappey 1 voix
- Ecole du Château 2 voix
- Ecole François Buloz 5 voix
- Ecole des deux mondes 7 voix

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré,

Décide de nommer le nouveau groupe scolaire de VULBENS de la façon suivante :

Ecole des deux mondes

En référence à la « Revue des Deux mondes » éditée pour la première fois en 1829 par François Buloz, natif de Vulbens, et dont il devient rédacteur en chef dès 1831. Elle accueille Alexandre Dumas, Alfred de Vigny, Honoré de Balzac, Sainte-Beuve, Charles Baudelaire, George Sand, Alfred de Musset et autres grands noms de la littérature de cette époque, car, à l'origine, c'est la littérature qui domine le contenu de la revue.

L'objectif de la revue est de développer l'esprit critique et l'analyse de la vie politique au sens large, en comparant avec ce qui se vit dans le reste du monde. Comme le dit l'éditorial du premier

numéro : « voir les mêmes principes diversement compris et appliqués en France et en Angleterre, au Brésil et en Allemagne, sur les bords de la Delaware et sur les rivages de la mer du Sud ».

Les deux Mondes sont donc la France et le reste du Monde. Elle est la revue encore en activité la plus ancienne d'Europe et met peu à peu en ligne l'intégralité de ses articles.

4. Achat d'un bien immobilier /réserve foncière

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que la commune a l'opportunité d'acquérir un terrain bâti au centre du village. Il s'agit de la maison de Monsieur Michel DUCREUX dont le prix s'élève à 415 000 € pour une maison juste rénovée habitable sur un terrain de 1 786 m² au cadastre en ligne (1 762 m² pour France Domaine). L'avis des Domaines estime le bien à 418 000 €. Il s'agit de reconstituer les réserves foncières qui ont servi les projets réalisés durant ces deux mandats.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Approuve l'achat par la commune de VULBENS des parcelles cadastrées B379 et B 380 appartenant à Monsieur Michel DUCREUX, au prix de 415 000 €.

Autorise Monsieur le Maire à signer le compromis et l'acte d'achat ainsi que toute pièce se rapportant à cette affaire.

5. Autorisation de mandater des dépenses d'investissement n°1

Monsieur le Maire informe les Conseillers que des dépenses d'investissement doivent être payées avant le vote du budget primitif 2016.

Vu l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de mandater ces dépenses.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte les ouvertures de crédit suivantes :

202	PLU	1 800 €
2117	ONF (panneaux)	2 514 €
2151	Travaux de voirie	27 763 €

Dit que les crédits seront reportés au budget primitif 2016.

6. Informations

✓ Travaux

Une partie du grillage posé par le conseil départemental le long de la voie verte va être enlevé : il se trouve sur un corridor de passage du gros gibier et sera remplacé par des buissons d'épineux.

ERDF poursuit sa démarche d'entretien de son réseau. La ligne Chevrier-Vulbens a été contrôlée : 2 poteaux sont à remplacer ; les isolateurs de 15 poteaux doivent être changés. En outre, en 2016, une campagne de remplacement des compteurs privés va être menée pour installer des équipements modernes qui seront télé-relevés.

✓ Enfance

La commission départementale d'accueil des jeunes enfants fait état d'une carence de 1 200 places de garde sur le territoire : il connaît une croissance des naissances 13% à mettre en parallèle avec 54% de foyers d'enfants de moins de 3 ans dont les parents sont actifs tous les 2.

✓ Agenda

Journée citoyenne : samedi 12 mars 2016 à 11h
Journée de l'environnement : 19 mars 2016 à 8h30

✓ Les comptes-rendus du Conseil municipal, des commissions de la CCG, du SIPV, du SIAV et du SIPCIV sont à votre disposition en Mairie, sur le site internet de la commune www.vulbens.fr (n'hésitez pas à consulter les actualités, le site est régulièrement mis à jour) et sur le site internet de la CCG www.cc-genevois.fr.

La séance est levée à 22h00.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 10 février 2016 à 19h.

